

# Autour du Boulevard Nature, du port du Mans à Arnage



Visorando



Randonnée n°35276544

Une randonnée proposée par Arnaud\_OTLMM

Au départ du Port du Mans, cet itinéraire vous permet de rallier Arnage en découvrant la rive droite de la Sarthe et en passant par des voies aménagées. Le bord de Sarthe est agréable d'autant qu'il est accessible pour des balades en famille.

<b>Durée :</b>	4h	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	23,74 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	32 m	<b>Activité :</b>	VTT
<b>Dénivelé négatif :</b>	34 m	<b>Commune :</b>	Le Mans (72100 72000)
<b>Point haut :</b>	59 m		
<b>Point bas :</b>	38 m		



## Description

Départ au port du Mans, parking Rue du Colonel Raynal.

### Balisage du circuit Orange

(D/A) Prendre le chemin de halage à droite, passer sous le pont et longer le canal sur la Rue Franklin. Traverser la Rue d'Eichtal et passer sous les voies ferrées. Remarquer à droite l'ancienne Usine des Tabacs puis 200 m plus loin l'Écluse n°1. Continuer le long des rives jusqu'à la deuxième passerelle.

(1) Traverser la passerelle au-dessus de la Sarthe pour arriver sur le Boulevard Nature. Passer ensuite sous la 4 voies en passant dans le tunnel. Rejoindre la Rue de l'Angevinière à gauche, garder la droite au croisement puis continuer ensuite tout droit au deuxième. Passer dessous la voie ferrée et traverser une zone industrielle. Continuer ensuite jusqu'au Stop.

(2) Tourner à droite et rejoindre le sentier le long de la Sarthe en continuant toujours tout droit à chaque carrefours. Suivre le Boulevard Nature le long de la Sarthe en tournant à gauche, passer à coté du Pont Rouge et d'un restaurant qui fut à la belle époque une guinguette très animée. Remarquer l'Écluse de la Raterie puis la Péniche Excelsior, espace culturel sur l'autre rive. Continuer jusqu'à la passerelle.

(3) Traverser la Sarthe et rejoindre la Rue du Moulin de Chaoué. Passer à côté du théâtre de Chaoué Port-Belle-Eau puis tourner à droite à l'intersection et faire un virage à gauche. Au niveau d'un portail, rejoindre à gauche les bords de Sarthe en passant dans la forêt. Longer la rive vers la droite et continuer toujours sur le chemin jusqu'à son terminus.

(4) Partir à droite puis redescendre à gauche sur une piste. Suivre cette dernière qui rejoint la rivière. Quitter la piste au premier pont et traverser une nouvelle fois la Sarthe pour arriver au plan d'eau de la Gémerie.

(5) Celui-ci est situé sur la commune d'Arnage et a une surface de 14 hectares. L'été, une multitude d'activités sont présents (tir à l'arc, kayak, escalade, voile, etc.). Continuer tout droit en arrivant sur les rives puis rester toujours sur la droite jusqu'à avoir dépasser le parc de loisirs. Poursuivre sur le chemin après le parc.

(6) Après avoir contourné le plan d'eau, prendre le Boulevard Nature sous la 4 voies (premier sentier). Suivre chemin de halage jusqu'au port d'Arnage en ignorant tous les chemins de gauche.

(7) Une fois au port, revenir par l'itinéraire inverse de l'aller jusqu'à la Rue de l'Angevinière.

(2) Pour éviter le sens interdit, continuer tout droit, Rue des Grandes Courbes et arriver au Boulevard Demorieux.

(8) Aller à gauche et suivre celui-ci jusqu'à retrouver l'itinéraire pris à l'aller et le suivre jusqu'au port du Mans (D/A).

### Points de passages

#### D/A Port du Mans

N 48.002048° / E 0.189373° - alt. 45 m - km 0

#### 1 Traverser la passerelle

N 47.989398° / E 0.178161° - alt. 44 m - km 1.79

#### 2 Rejoindre le sentier le long de la Sarthe

N 47.979187° / E 0.169306° - alt. 43 m - km 3.37

#### 3 Passerelle - Sarthe (rivière) - Affluent de la Maine

N 47.973062° / E 0.165096° - alt. 43 m - km 4.87

#### 4 Fin du chemin

N 47.953989° / E 0.174223° - alt. 48 m - km 7.74

#### 5 Plan d'eau de la Gémerie

N 47.946031° / E 0.176986° - alt. 40 m - km 9.23

#### 6 Plan d'eau de la Gémerie

N 47.941654° / E 0.177149° - alt. 40 m - km 10.34

#### 7 Port d'Arnage - Le Roule Crottes (rivière) - Affluent de la Sarthe

N 47.930308° / E 0.184208° - alt. 42 m - km 11.82

#### 8 Boulevard Demorieux

N 47.97933° / E 0.17356° - alt. 47 m - km 20.59

#### D/A Port du Mans

N 48.002048° / E 0.189373° - alt. 45 m - km 23.74

## Informations pratiques

Transports en commun :  
Ligne de bus n°4 arrêt EDF GDF.

## A proximité

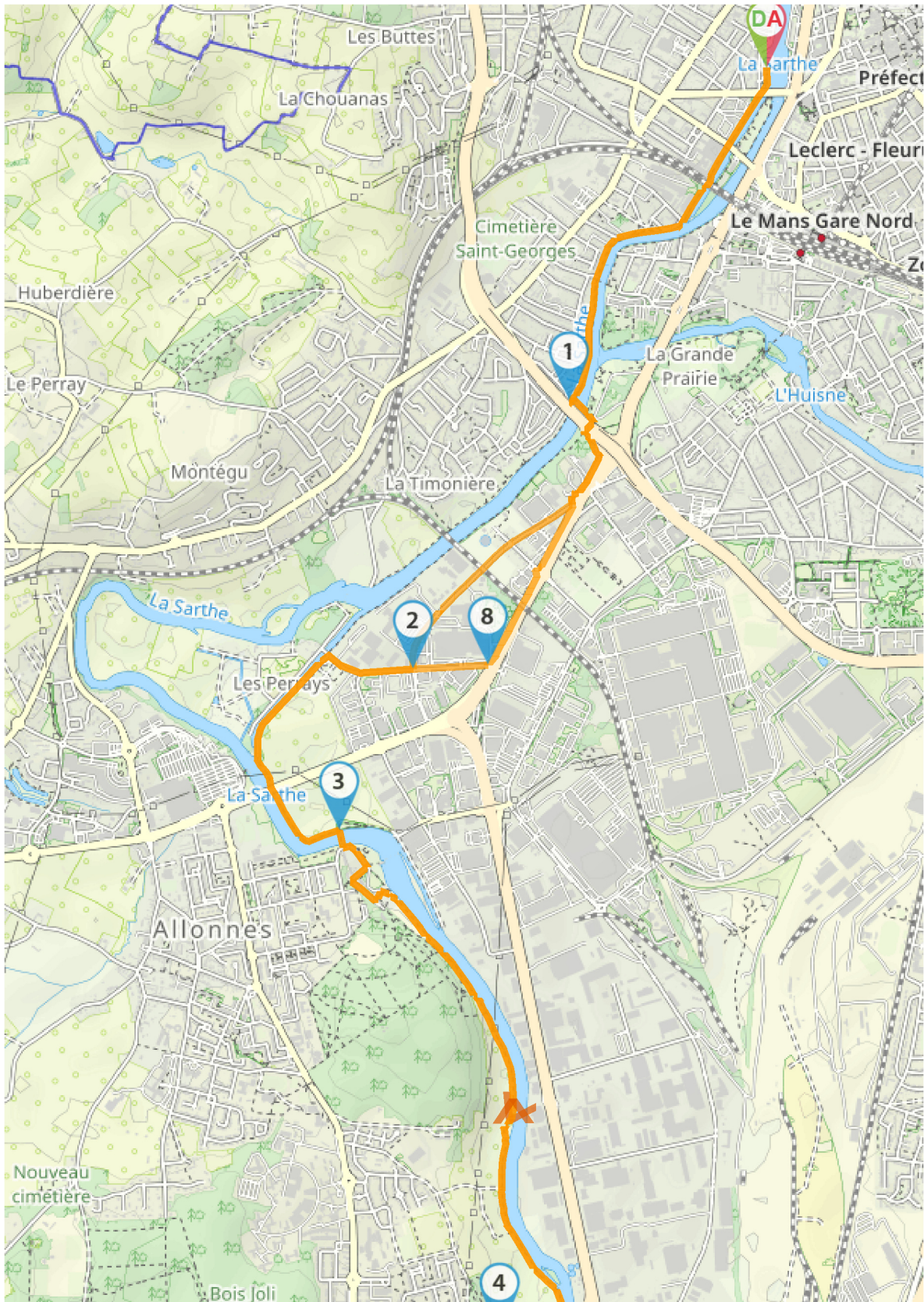
À voir au fil du chemin :

- [Port du Mans](#).
- Péniche Excelsior.
- Pont arc en ciel.
- [Site archéologique de Mars Mullo](#).
- [Château de la Forêterie \(privé\)](#).
- [Écluses](#).
- [Moulin de Chaoué](#).
- [Plan d'eau de la Gémerie](#).
- Lavoir d'Arnage.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/parcours-autour-du-boulevard-nature-du-port-du-ma/-2>

**En savoir plus :**

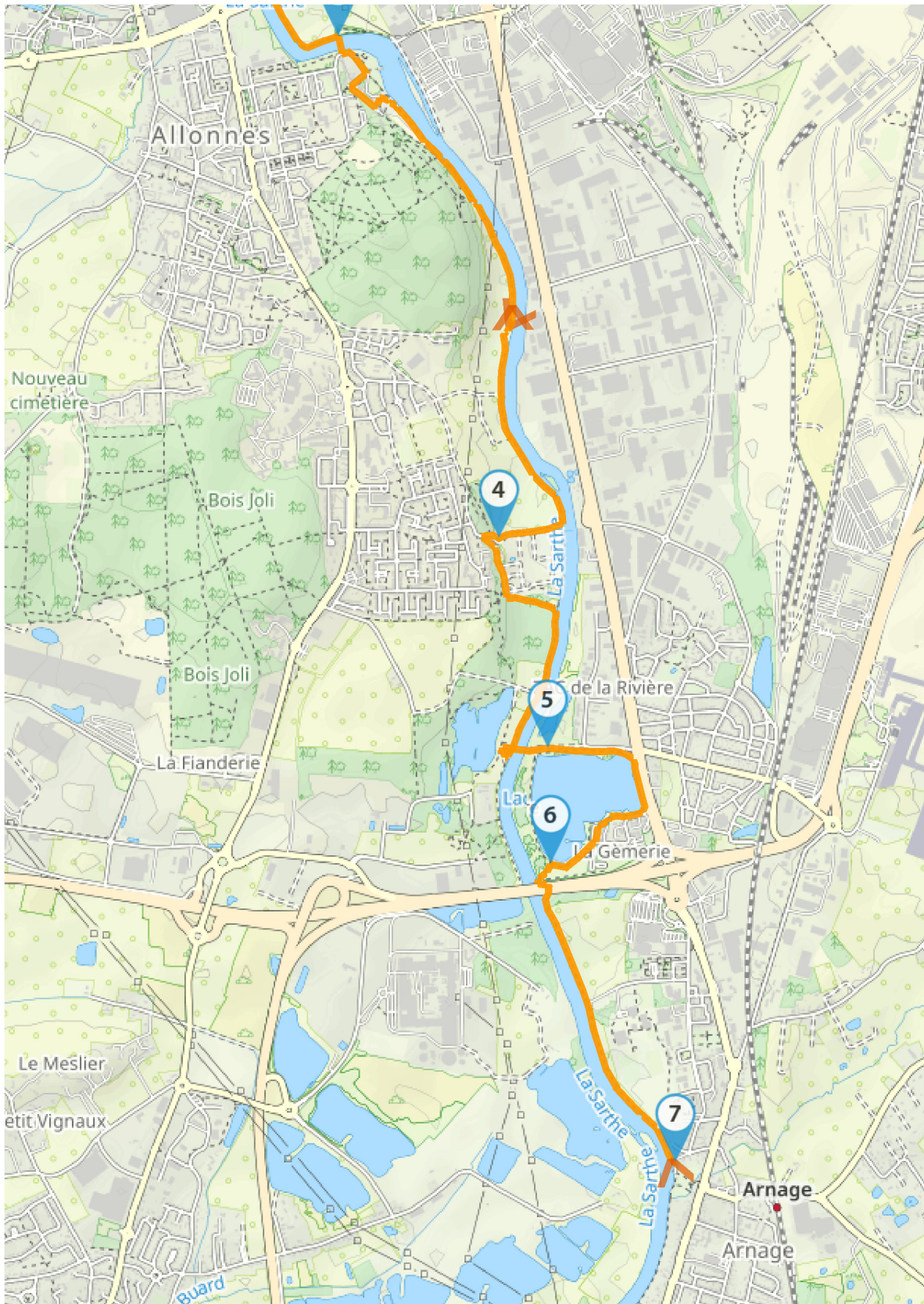
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km  
All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

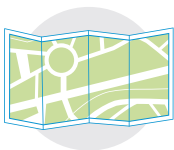
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



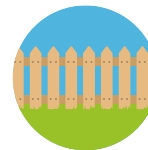
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



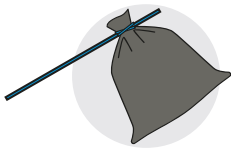
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**